

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2010.**

Etaient présents : MM. LECOMTE Guy, BOULARD Jeanne, DEPAIX Jean-Claude, BUTELLE Chantal, CHAMPION Marie-France, DORMAY Stéphane, FOURNAISE Jérôme, PONCELET Xavier, ROCHET Bertrand.

Absents excusés : Madame PIGOT Jocelyne ayant donné son pouvoir à Monsieur LECOMTE Guy, Monsieur LORAILLER Franck.

Secrétaire de séance : Monsieur DEPAIX Jean-Claude.

**Approbation du compte rendu du conseil municipal du 18 janvier 2010** : le conseil, à l'unanimité, approuve le compte rendu du conseil municipal du 18 janvier 2010.

**Compte administratif 2009 service eau** : Le conseil, après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2009, approuve le compte administratif qui fait apparaître les résultats suivants :

- Section de fonctionnement : Dépenses : 518,97 € Recettes : 1 871,27 € soit un excédent de 1 352,30 €
- Section d'investissement : Dépenses : 0 Recettes : 518,97 € soit un excédent de 518,97 €

Excédents antérieurs :

- Fonctionnement : 6 998,17 € soit un excédent global de 8 350,47 €
- Investissement : 7 022,25 € soit un excédent global de 7 541,22 €

**Compte de gestion 2009 service eau** : Après s'être fait présenté les opérations du budget de l'année 2009 et le compte de gestion dressé par Madame THIERUS Patricia, trésorière municipale, le conseil décide que celui-ci n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

**Affectation du résultat service eau** : Après avoir approuvé le compte administratif 2009 qui présente un excédent de fonctionnement de 8 350,47 € et un solde d'exécution d'investissement de 7 541,22 €, le conseil décide d'affecter au budget de l'exercice 2010 le résultat comme suit :

- Report en fonctionnement : 8 350,47 €

**Budget unique 2010 service eau** : le conseil municipal vote le budget unique 2010 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 10 239 €
- Section d'investissement : 8 059 €

**Compte administratif 2009 commune** : Le conseil, après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2009 vote le compte administratif 2009 qui fait apparaître les résultats suivants :

- Section de fonctionnement : dépenses : 116 441,90 € Recettes : 200 672,50 € soit un excédent de 84 230,60 €
- Section d'investissement : Dépenses : 99 683,16 € Recettes : 55 412,77 € soit un déficit de 44 270,39 €

Excédents antérieurs :

- Fonctionnement : 193 638,59 € soit un excédent global de 277 869,19 €
- Investissement : 78 367,40 € soit un excédent global de 34 097,01 €

**Compte de gestion 2009 commune** : Après s'être fait présenté les opérations des budgets de l'année 2009, et le compte de gestion dressé par Madame THIERUS Patricia, trésorière municipale, le conseil décide que celui-ci n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

**Affectation du résultat 2009 commune** : Après avoir approuvé le compte administratif 2009 qui présente un excédent de fonctionnement de 277 869,19 €, un solde d'exécution d'investissement de 34 097,01 €, un solde des restes à réaliser de 142 102,00 € le conseil décide d'affecter au budget 2010 le résultat comme suit :

- Affectation en réserves, section d'investissement (compte 1068) : 108 004,99 €
- Report en fonctionnement : 169 864,20 €

**Fixation des taux d'imposition** : Les bases d'imposition ayant déjà augmentées pour 2010 de 1,2%, le conseil décide de ne pas augmenter les taux des impôts locaux et vote les taxes de la façon suivante :

- taxe d'habitation : 11,01% soit un produit de 31 456 €
- taxe foncière (bâti) : 11,84% soit un produit de 23 076 €
- taxe foncière (non bâti) : 10,16% soit un produit de 5 283 €

La taxe professionnelle ayant été supprimée, le conseil vote le taux relais de CFE à 11,17% (au taux de TP de 2009), de ce fait la commune bénéficie pour cette année d'une compensation relais d'un montant de 19 950 €.

Le produit fiscal attendu est donc pour 2010 de 79 765 €.( Taxe d'habitation + taxe foncière + compensation relais)

**Surtaxe eau** : Le conseil décide de ne pas augmenter la surtaxe sur l'eau pour cette année.

#### **Subventions aux associations :**

- ADMR	160 €
- Anciens combattants	120 €
- Cercle de l'Amitié	750 €
- Comité des Fêtes	750 €
- Les feuilles d'Automne	250 €
- Les Gavroches	100 €
- La Pouillonnaise	400 €
- Sapeurs Pompiers	300 €
- Les Amis des Bêtes	80 €
- Office de tourisme	50 €
- Nord Football Club	50 €
- Famille Rurale	160 €
- APE Collège du Mont d'Hor	50 €
- C.C.A.S.	2 000 €

Soit un total prévu de subventions de 5 220 €.

**Travaux d'investissement** : Le conseil, après en avoir délibéré prévoit les travaux d'investissement suivant pour l'année 2010 :

- Eglise :	6 000 €
- Eclairage public	3 900 €
- Tennis	3 000 €
- Voirie (rue J. Arc, Petits Clos, route Cormicy)	107 000 €
- Atelier	4 500 €
- Mairie	140 000 €
- Salle communale	1 000 €
- Sécurité incendie	1 481 €
- Réserves foncières	13 116 €

**Budget unique 2010 commune** : Le conseil vote le budget unique 2010 qui s'équilibre en dépenses et en recette de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 338 752 €
- Section d'investissement : 291 880 €

### **Divers** :

1°) Monsieur le Maire propose au conseil l'adhésion à l'association « Entre deux terroirs » qui proposent des livres sur la région. Cette adhésion revient à 19 €. Le conseil accepte d'adhérer à l'association « entre deux terroirs ».

2°) Monsieur le Maire propose au conseil une adhésion aux Maires Ruraux de France. Le conseil demande que des renseignements soient pris afin que cette adhésion ne fasse pas double emploi avec l'association des Maires de la Marne dont la commune est membre.

3°) Un défibrillateur devrait être offert à la commune par les Loups Blancs.

4°) La circulaire concernant la dotation de développement durable est arrivée en mairie et va être étudiée pour voir si la commune ne pourrait pas bénéficier de subventions pour ses projets.

5°) La commission d'appel d'offres se réunira le vendredi 9 avril 2010 à 14 heures pour l'ouverture des plis pour les travaux de la mairie. Une autre réunion de cette même commission aura lieu le vendredi 16 avril 2010 à 14 heures pour l'analyse des offres et le choix des entreprises.

6°) Monsieur le maire demande au conseil s'il ne faudrait pas lancer un appel d'offres pour l'assistance dans les travaux de la rue des Petits Clos et la Route de Cormicy. Le conseil demande de relancer en premier lieu Monsieur LAVIGNE du département.

7°) La randonnée de Saint Aubeu a rassemblé environ 70 participants. Monsieur DEPAIX remercie Monsieur FOURNAISE d'avoir prêté son tracteur. En 2011 cette randonnée aura lieu à Cauroy et devrait se dérouler le 10 mai 2011.

8°) Le comité des Fêtes demande au conseil l'autorisation d'occupation du domaine public à l'occasion de la brocante annuelle qui aura lieu le dimanche 13 juin 2010.  
Le conseil accepte de donner cette autorisation.

9°) L'animation pour la fête de Noël des enfants a été réservée et ce sera un spectacle de marionnettes à fil (1/2 heure) et de la magie et des jeux auxquels les enfants pourront participer (1/2 heure). Le prix est de 700 €.

11°) Le goûter des personnes âgées aura lieu le samedi 27 novembre 2010.

12°) Madame BOULARD informe le conseil qu'elle s'est renseignée sur le prix pour la confection de 15 panneaux de barrières de dégel soit 270 €.

13°) Monsieur PONCELET informe le conseil que le Département doit refaire le chemin ferré en gravillonnage.

14°) Monsieur PONCELET fait un compte rendu de la réunion qui a eu lieu avec l'AF concernant les travaux du SYNAEP.

15°) Monsieur ROCHET fait un compte rendu de la réunion du syndicat scolaire du collège du Mont d'Hor.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.